
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 21 novembre 2016
Séance tenue le 22 novembre 2016

Résolution: CM16 1289

Adoption, avec changements, du règlement intitulé « Règlement autorisant et encadrant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel aux 1980 et 2080, boulevard René-Lévesque »

Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » concernant l'affectation et la hauteur

Vu la résolution CM16 0486 de l'assemblée du conseil municipal du 18 avril 2016, adoptant comme projets de règlements P-16-037 et P-04-047-173 les projets de règlements intitulés « Règlement autorisant et encadrant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel aux 1980 et 2080, boulevard René-Lévesque » et « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) »;

Attendu que des assemblées publiques de consultation ont été tenues du 7 au 9 juin 2016, aux locaux de l'Office de consultation publique (OCPM) situés aux 1550, rue Metcalfe, sur ces projets de règlements;

Attendu que suite à cette assemblée publique de consultation des modifications ont été apportées au projet de règlement P-16-037;

Attendu que l'objet et la portée de ces règlements sont détaillés aux règlements et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2016, par sa résolution CE16 0547;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) »
- 2 - d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement autorisant et encadrant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel aux 1980 et 2080, boulevard René-Lévesque ».

Un débat s'engage.

Le conseiller Richard Bergeron dépose un index photographique inhérent au projet de modification du Plan d'urbanisme et d'adoption d'un Règlement autorisant et encadrant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel aux 1980-2080, boulevard René-Lévesque.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Andrée Hénault
M. Normand Marinacci
Mme Justine McIntyre
M. Luis Miranda
M. Marvin Rotrand
M. Jeremy Searle
M. Steve Shanahan
Tous les membres présents de l'opposition officielle

44.01 1162931001
/pl

Denis CODERRE

Maire

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

*Règlement 16-037
Règlement 04-047-173*

Signée électroniquement le 24 novembre 2016